



HAL
open science

Raconter le travail : le projet politique du site Internet "Raconter la vie"

Corinne Grenouillet

► To cite this version:

Corinne Grenouillet. Raconter le travail : le projet politique du site Internet "Raconter la vie". Écrire le travail au XXI^e siècle : quelles implications politiques, Presses de la Sorbonne Nouvelle, pp.67-79, 2016, fiction/non-fiction 21. hal-03155605

HAL Id: hal-03155605

<https://hal.science/hal-03155605>

Submitted on 1 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Raconter le travail : le projet politique du site Internet *Raconter la vie*

Corinne Grenouillet

Article paru dans : *Écrire le travail au XXI^e siècle : quelles implications politiques*, sous la dir. d'Aurélié Adler et de Maryline Heck, Presses de la Sorbonne Nouvelle, coll. « fiction/non-fiction 21 », 2016, p. 67-79.



Lancé en janvier 2014 avec le soutien d'une large partie de la presse et des radios du service public français, le site Internet *raconter la vie.fr*, initié par Pierre Rosanvallon accueille deux types de textes. Tout d'abord une collection de petits livres publiés à la fois sur papier et en format numérique (payant), et des récits publiés par des « gens ordinaires », en consultation gratuite. Ces récits, qui parlent d'expériences de vies ordinaires et très souvent du travail, constituent un ensemble marginal par rapport à l'objet qu'entend analyser ce volume,

« les ouvrages narratifs parus depuis 2000 en langue française ». Car le terme d'« ouvrages » semblent légèrement impropre pour qualifier des textes qui relèvent en réalité du vaste champ des « contre-littératures », défini par B. Mouralis en 1975. À cette époque, Facebook, les blogs, les réseaux sociaux et les commentaires d'actualités n'existaient pas encore, mais B. Mouralis les aurait certainement intégrés dans sa définition : « est susceptible d'entrer dans le champ des contre-littératures tout texte qui n'est pas perçu et transmis – à un moment donné de l'histoire – comme étant de la “littérature” »¹.

Une raison justifie le choix de ce corpus pour interroger les liens se tissant entre l'acte de raconter son travail et la politique : l'affichage « politique » du projet. Pierre Rosanvallon affirme que les hommes politiques sont coupés de la base, que les acteurs de la société française se sentent mal représentés et qu'ils souffrent d'invisibilité sociale. Pour lutter contre ce déficit démocratique, *Raconter la vie* propose une plateforme éditoriale qui, permettant une meilleure connaissance des situations sociales singulières, offrirait la possibilité de sortir de la « société de défiance » dans laquelle nous serions entrés, en organisant un « parlement des invisibles »² susceptible de refonder la démocratie.

Mais suffit-il d'affirmer qu'un projet est politique pour qu'il le soit ? En quoi publier un récit sur son travail dans *Raconter la vie* comporte-t-il (ou non) une dimension politique ? En quoi ces publications sur le travail revêtent-elles une portée politique, au sens étroit de positionnement dans le champ politique français d'aujourd'hui comme au sens plus large d'action dans la cité ?

On montrera qu'en dépit d'un affichage politique (auto-)proclamé, et pour intéressants que soient certains d'entre eux, ces récits du travail – et ce projet – ne parviennent pas à investir de façon convaincante les questions politiques, en raison des contraintes de production, de publication et de réception qui pèsent sur eux.

Un affichage politique / une contestation politique

Dans *Le Parlement des invisibles*, le manifeste du projet *Raconter la vie*, l'historien Pierre Rosanvallon s'appuie sur les idées exposées dans *Le Peuple introuvable*. Si démocratie

¹ Bernard Mouralis, 2011 [1975], *Les Contre-littératures*, Paris, Hermann, p. 39.

² Pierre Rosanvallon, 2014, *Le Parlement des invisibles*, Paris, Seuil, « Raconter la vie », Livre numérique non paginé.

signifie « pouvoir du peuple », il s'avère que le « peuple » n'existe pas à l'état naturel, qu'il est l'objet d'une construction historique, que le suffrage universel (non censitaire, n'excluant aucune catégorie de la population française, ni les femmes, ni les « indigènes » des colonies) a mis des années avant d'être établi, et que la démocratie a d'emblée été minée par la mal représentation, c'est-à-dire la contradiction existant entre le fait que nous mandations, par nos votes, des *représentants* (des députés), et le fait que ces derniers ne *figurent* pas la totalité de la société française, si bien que des fractions importantes de la population ne sont pas *représentées*. Ce « malaise dans la démocratie »³ viendrait du fait que la représentation, au niveau politique, ne parvient pas à coïncider avec la composition sociologique de la société française. Il aurait, de surcroît, tendance à s'accroître au fil des années. La *non figuration* – le fait que la plupart des individus ne soient pas *représentés*, que leurs voix ne se fassent pas entendre – conduit à une méconnaissance (les hommes politiques ne connaissent plus ceux qu'ils sont censés représenter) et à un sentiment d'abandon, de relégation, éprouvés par de nombreux citoyens. Ces derniers sont alors séduits par des discours populistes qui érigent le « peuple » en abstraction et en principe, qui parlent en son nom, et conduits à voter pour les extrêmes qui utilisent, eux, sans vergogne, la notion de *peuple*⁴.

Le projet politique qui sous-tend *Raconter la vie* serait ainsi de nature à refonder la démocratie politique par la mise en place d'une forme de démocratie narrative. Celle-ci permettrait aux citoyens de mieux connaître leur propre histoire, ce qui serait vecteur d'émancipation et favoriserait leur mobilisation. En donnant la possibilité à des hommes et des femmes « ordinaires », les « invisibles » des médias, de l'édition ou de la télévision, le projet *Raconter la vie* redonnerait de la « lisibilité » à la société, permettrait l'amélioration de la vie commune, assurerait une meilleure insertion de chacun dans une « histoire collective ». Au bout du compte, il susciterait le jaillissement d'une nouvelle démocratie.

Le lancement de *Raconter la vie* a été accompagné par une floraison d'articles, parfois dithyrambiques, dans la presse : *Libération* consacre pas moins de cinq pages à l'événement

³ Pierre Rosanvallon, 1998, *Le Peuple introuvable : histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard, p. 9.

⁴ Le Front National est coutumier de cet usage : « Le peuple français doit être maître chez lui ». En ligne sur : <http://www.frontnational.com/le-projet-de-marine-le-pen/refondation-republicaine/democratie/>. Page consultée le 6 janvier 2014 (comme toutes les références Internet qui figurent dans cet article).

dans un hors série du week-end⁵ ; *La Croix* publie un papier le 8 janvier et un entretien avec l'historien le 20⁶. Quant à France-Inter et France-Culture, ces radios invitent Pierre Rosanvallon à présenter son projet respectivement dans la *Matinale* et *La Grande table* du 7 janvier.

Les commentaires postés sur le site de France Inter après la « charte éditoriale » de *Raconter la vie* qui y avait été mise en ligne⁷ montre l'intérêt spontané de plusieurs internautes – ils ont des textes à publier ou à écrire et se renseignent sur les modalités de publication. Une des contributrices du site raconte comment après avoir entendu parler de *Raconter la vie* sur France Inter lors de son lancement en janvier 2014, elle a décidé de « rejoindre la communauté des conteurs de vies ordinaires », qui, selon elle, « portent en eux la réalité sociale »⁸. Mais, dans le même temps, plusieurs intellectuels de renom, tel Frédéric Lordon, se sont montrés très critiques, dans des papiers sans concessions publiés dans des blogs ou des émissions multimédias en ligne⁹. D'un côté le soutien massif au projet dans la grande presse et les radios nationales ; de l'autre une forte contestation dans des papiers en ligne.

⁵ Voir en particulier l'article de Sylvain Bourmeau, « Raconter la vie, à auteur d'homme », in *Libération*, 3 janvier 2014.

⁶ Emmanuelle Lucas, « Des mots pour raconter la vie des Français d'aujourd'hui », in *La Croix*, 8 janvier 2014. « Pierre Rosanvallon et Pauline Peretz donnent la parole aux "invisibles" », entretien de Jean-Claude Raspiengeas, in *La Croix*, 20 janvier 2014.

⁷ <http://www.franceinter.fr/article-raconter-la-vie-charte-editoriale>. Voir le document original sur : <http://raconterlavie.fr/projet/>

⁸ Bab, *Aux enfants sans parole*, <http://rlv.cc/r851>.

⁹ Dans l'ordre chronologique :

Christian Salmon, « Le "Parlement des invisibles", un projet de storytelling intégré », blog de Christian Salmon sur *Médiapart*, 5 janvier 2014. En ligne sur :

<http://blogs.mediapart.fr/blog/christian-salmon/050114/le-parlement-des-invisibles-un-projet-de-storytelling-integre>.

Joseph Confavreux, « Représenter les invisibles, la République dévidée », in *Médiapart*, 5 janvier 2014. En ligne sur : <http://www.mediapart.fr/journal/culture-idees/050114/representer-les-invisibles-la-republique-devidee>.

Anne-Sophie Jacques, « Invisibles : le "parlement" contesté de Rosanvallon », *arrêtsurimage.net*, 11 janvier 2014. En ligne sur :

<http://www.arretsimages.net/chroniques/2014-01-11/Invisibles-le-parlement-conteste-de-Rosanvallon-id6431>.

Frédéric Lordon, « Les évitements visibles du "Parlement des invisibles" », in *La Pompe à phynances*, blog du *Monde diplomatique*, 7 février 2014. En ligne sur :

<http://blog.mondediplo.net/2014-02-07-Les-evitements-visibles-du-Parlement-des>.

Les critiques portent tout d'abord sur le positionnement de Pierre Rosanvallon dans le champ politique français. En effet, si *Raconter la vie*, un an après son inauguration, semble pouvoir voler de ses propres ailes, la mise en place de cette plateforme a bénéficié de l'entregent médiatique de Pierre Rosanvallon et d'une promotion habilement conduite par le « professeur au Collège de France ».

Il est reproché à ce dernier de se soucier des « inégalités »¹⁰ et de l'invisibilité des laissés pour compte de la société, alors qu'il a contribué, par sa participation à la Fondation Saint-Simon – *think thank* libéral fondée par François Furet et lui-même en 1982 –, puis par *La République des idées*, « atelier intellectuel » fondé en 2002, par ses nombreux ouvrages sur l'idée de démocratie, enfin par son soutien à la réforme des retraites proposés par Alain Juppé en 1995, à la promotion d'une pensée de droite, qui va peu à peu diffuser dans les esprits l'idée du « caractère indissociable de l'économie de marché et de la démocratie »¹¹. Ainsi que le formule Anne-Sophie Jacques : « Comment se fait-il que le fondateur de la fondation Saint-Simon, naguère creuset de la pensée unique, entende dénoncer aujourd'hui les maux en partie causés par ce courant néolibéral ? »¹². De manière plus caustique, Frédéric Lordon cite Bossuet à propos de *La République des idées*, laquelle incarne selon lui cette gauche « pleurnicheuse », « pareille à ceux dont Bossuet rappelle que Dieu se moque parce qu'« ils déplorent les effets dont ils chérissent les causes » ». Pour Didier Éribon, Rosanvallon serait un des artisans de la dévastatrice « révolution conservatrice » qui a droitisé non seulement la gauche française mais les esprits depuis le début des années 1980¹³.

Qu'on admette que Rosanvallon ait pu changer et rejoindre les positions de la gauche (J. Confavreux)¹⁴, à la différence d'autres intellectuels venus de la gauche et rejoignant, eux, le camp de la droite ; qu'on l'accuse de mener « une entreprise de rattrapage de mauvais placements successifs » et de vouloir occuper une position de « critique du capitalime

¹⁰ Pierre Rosanvallon, 2014, *Le Parlement des invisibles*, *op. cit.*

¹¹ Selon l'article Wikipédia Pierre Rosanvallon. Cette source témoigne du consensus existant sur la portée politique des positionnements de l'initiateur de *Raconter la vie*.

¹² Anne-Sophie Jacques, 2014, « Invisibles : le “parlement” contesté de Rosanvallon », *art. cit.*

¹³ Didier Éribon, 2007, *D'une révolution conservatrice : et de ses effets sur la gauche française*, Paris, Léo Scheer. Voir en particulier les pages 78, 90, 123 et 131.

¹⁴ Joseph Confavreux, « Représenter les invisibles, la République dévidée », in *Médiapart*, 5 janvier 2014, En ligne sur : <http://www.mediapart.fr/journal/culture-idees/050114/representer-les-invisibles-la-republique-devidee>

mondialisé... sans jamais vouloir remettre en question le capitalisme mondialisé » (F. Lordon) ; ou que l'on considère, plus radicalement, son coup médiatique comme une imposture et une soumission à l'air du temps (C. Salmon), la critique politique du projet s'est donc d'abord appuyée sur l'analyse de la trajectoire de celui qui en était le porteur.

Cette critique porte aussi sur la conception implicite de la société qui préside au projet, lequel propose de cette dernière une vision atomiste, dans laquelle les individus cohabiteraient les uns avec les autres comme autant de monades isolées. Pour Rosanvallon, notre société est en effet caractérisée par un « individualisme de singularité ». Or, un véritable projet politique – de gauche en tous cas – montrerait ce qui unit les invisibles dans différents collectifs qui les dépassent et les englobent. Attentif à la « singularité » de l'individu, *Le Parlement des invisibles* refuse en effet de prendre en compte les collectifs et d'analyser ce qui unit fondamentalement les situations de ces gens ordinaires, de ces travailleurs. Plus encore, le « fantasme des “invisibles” » procéderait d'une « démarche irréfléchie », prétendant « lutter contre la crise démocratique et l'essor du Front National en mobilisant les mêmes catégories [que ce dernier] » (C. Salmon)¹⁵. Quant à l'idée de susciter la participation (narrative) des invisibles, n'est-ce pas – en creux – refuser d'assurer la visibilité de fractions jugées trop visibles et justement parfaitement engagées, elles, dans le jeu politique – les syndicats par exemple ? C. Salmon voit ainsi dans ce projet la « résurgence du vieux projet néolibéral qui souhaite mobiliser contre les fractions syndicalisées du salariat ou ses minorités trop “visibles” et trop bruyantes une mythique majorité “silencieuse” ».

Les autres critiques, de fond et plus incisives encore, figurent dans l'article de Frédéric Lordon, économiste renommé et auteur de nombreux ouvrages dénonçant le capitalisme, et dont nous résumons une partie des analyses¹⁶. F. Lordon met moins en cause le contenu positif du projet que ses impensés, c'est-à-dire ce que celui-ci « évite » de dire. Ainsi Pierre Rosanvallon évite-t-il de critiquer frontalement les médias – qui lui ont toujours garanti, par un soutien inconditionnel, le lancement de ses projets –, alors que ce sont les médias qui détiennent le véritable pouvoir de rendre visible ou à l'inverse de déformer/opacifier/gauchir.

¹⁵ Christian Salmon, « Le “Parlement des invisibles”, un projet de *storytelling* intégré », Blog de Christian Salmon sur *Médiapart*, 5 janvier 2014. En ligne sur : <http://blogs.mediapart.fr/blog/christian-salmon/050114/le-parlement-des-invisibles-un-projet-de-storytelling-integre>

¹⁶ Frédéric Lordon, « Les évitements visibles du “Parlement des invisibles” », in *La Pompe à phynances*, blog du *Monde diplomatique*, 7 février 2014. En ligne sur : <http://blog.mondediplo.net/2014-02-07-Les-evitements-visibles-du-Parlement-des>

Le linguiste Thierry Guilbert¹⁷ a démontré, par une analyse quantitative et qualitative, comment les procédés de nominalisation utilisés dans la presse contribuent à forger les opinions des individus à l'égard des mouvements sociaux – des grévistes sont ainsi décrits comme des « preneurs d'otages », ce fut le cas en 1995 – et frapper un collectif d'ignominie. Parler de « grogne » ou de « pagaille » contribue à disqualifier (politiquement) les mouvements sociaux qui entendent résister à l'imposition des normes néo-libérales.

Le Parlement des invisibles évite aussi de nommer les vrais dysfonctionnements de la démocratie, pourtant nombreux, l'exemple le plus frappant – rappelé par F. Lordon – étant la ratification par le parlement français, à 90 % des voix, du Traité Européen Constitutionnel qui avait été refusé par 55 % des Français en 2005. S'il y a mal représentation, c'est parce que les Français ne voient plus leurs intérêts représentés par leurs élus, parce que la Gauche – et notamment les socialistes – a peu à peu abdiqué toutes les valeurs qui étaient les siennes en se « droitisant ».

L'évitement central – et là, deux visions du monde, effectivement, s'opposent – réside dans la formulation des causes réelles des inégalités, de la précarité, du déclassement, de l'exclusion, de la ghettoïsation, ou du chômage... à savoir, selon F. Lordon – et nous adhérons à cette analyse – le capitalisme financier et mondialisé qui est la cause de la précarité, de la fermeture des usines, et de la souffrance des Français. La critique sociale menée par P. Rosanvallon serait donc parfaitement inoffensive, dans la mesure où elle se penche « longuement sur les dégâts de la mondialisation sans jamais mettre en cause frontalement la mondialisation »¹⁸.

Avant d'examiner la portée politique concrète du projet, il importe de préciser le cadre offert à la publication, qui structure un « genre de discours » particulier et contraint la réception qui en est faite.

¹⁷ Thierry Guilbert, 2008, *Le Discours idéologique ou La force de l'évidence*, Paris, L'Harmattan. Et Thierry Guilbert, 2011, *L'“Évidence” du discours néolibéral : analyse dans la presse écrite*, Bellecombe-en-Bauges (Savoie), Éd. du Croquant.

¹⁸ Frédéric Lordon, « Les évitements visibles du “Parlement des invisibles” », *art. cit.*

Un nouveau genre de discours

Raconter la vie propose deux modalités de publication de textes : une publication payante, la « collection » (au Seuil) et une publication gratuite, existant uniquement sous unique format (epub, pdf ou en ligne), les « récits ».

La collection qui « mêle témoignages, analyses sociologiques, enquêtes journalistiques, enquêtes ethnographiques et littérature » a accueilli 12 textes calibrés par leur taille (moins de 96 pages), 5 écrits par des universitaires (physicien, philosophe, sociologue et historien)¹⁹, 2 par des journalistes²⁰, 3 par des écrivains²¹, 1 par une magistrate²². Parmi les 12 textes de la « collection », un seul est écrit par un véritable invisible... et qui le restera puisque son témoignage est anonyme, selon le souhait même de l'intéressé, compréhensible au regard de la précarité de sa situation professionnelle : *Moi, Anthony, ouvrier d'aujourd'hui*. Les autres livres sont écrits par des intellectuels et des écrivains bien installés dans la place éditoriale parisienne ou appartenant au monde académique, voire à une élite intellectuelle.

De leur côté, les gens ordinaires (peu ou non connus) sont invités à soumettre leurs « récits » pour une mise en ligne, alors qu'ils sont nombreux à souhaiter initialement une publication papier²³. 363 textes ont été ainsi donnés à lire en 2014. Ce partage entre édition payante (papier et numérique) et édition en ligne gratuite délimite deux types de bénéfice symbolique, le capital amassé – par les universitaires notamment – par une publication papier, même sans que cette dernière offre la moindre rétribution²⁴, étant bien supérieur à une publication en ligne. Paradoxalement, les « récits » publiés en ligne seront vraisemblablement plus lus que les livres de la « collection », le format court lisible sur écran correspondant à un mode de lecture adapté à notre modernité technologique.

¹⁹ Le Parlement des invisibles par Pierre Rosanvallon ; Chercheur au quotidien par Sébastien Balibar ; La Femme aux chats, par Guillaume le Blanc ; Grand patron, fils d'ouvrier par Jules Naudet ; Au prêt sur gage par Pauline Peretz ; Marchand de travail par Lucie Tourette et Nicolas Jounin.

²⁰ La Course ou la ville, par Éve Charrin ; Marchand de travail, déjà cité.

²¹ *Regarde les lumières mon amour*, par Annie Ernaux ; *Le Moindre mal*, par François Bégaudeau ; *Business de la cité* par Rachid Santaki.

²² La Juge de trente ans, par Céline Roux.

²³ Selon Pauline Miel, webéditrice, Nous remercions Pauline Miel de nous avoir accordé un long et passionnant entretien le 9 janvier 2015.

²⁴ Les écrivains et intellectuels qui publient dans la collection le font d'ailleurs par soutien au projet et non par intérêt pécuniaire ; ils ont accepté une rétribution plus faible qu'ailleurs.

La structure éditoriale du site oppose donc deux types de « publiants » – pour reprendre, au sens propre, ce terme (trop) utilisé dans le jargon universitaire contemporain – et certains d’entre eux sont plus rétribués symboliquement que d’autres.

Les récits publiés en ligne comportent des traits communs, déterminés par une charte éditoriale qui sollicite des auteurs « un récit de vie ou d’expérience (portant de manière privilégiée sur une expérience professionnelle, un moment-clé de la vie, un moment critique ou de tensions particulières), non l’expression d’une opinion ou d’une conviction », comprenant, de surcroît, « entre 5 000 et 40 000 signes »²⁵.

La plupart des récits apparaissent comme des témoignages, du moins des récits d’expérience fondés sur un pacte testimonial ou autobiographique souvent implicite, parfois explicite, selon lequel un auteur prend la parole pour évoquer une expérience de vie qui a été effectivement sienne, parole qu’en l’absence de toute autre indication, le lecteur tiendra pour vérifiable, authentique, attestée²⁶ ... La plupart des auteurs se conforment à ce cahier des charges implicite : « Il n’y a là que du vécu. Je me suis contenté de partager mon expérience, qui n’est que le début d’une aventure qui se poursuit encore aujourd’hui » affirme dans un commentaire T. Baudin, auteur de *J’étais directeur général*²⁷. Rien n’empêche qu’un auteur raconte une vie – partiellement – inventée tel Mika Goldhand dans *Le Travail est mon seul lien social*²⁸ ; un commentaire de ce dernier auteur précise à ses lecteurs naïfs, voire compatissants, qu’il n’a pas la vie dépourvue de tout lien social de son narrateur (anonyme), même s’il aurait pu la connaître. D’autres récits instaurent un contrat (testimonial ou au contraire fictionnel) explicite, par un nom propre inscrit dans le texte, similaire au nom d’auteur ou au contraire différent...²⁹ Si les récits sont majoritairement autobiographiques, certains s’écartent donc de ce modèle et du contrat que de tels textes proposent au lecteur.

²⁵ <http://raconterlavie.fr/projet/>

²⁶ Jean-Louis Jeannelle, 2004, « Pour une histoire du genre testimonial », in *Littérature*, vol. 135, n° 3, p. 87-117. Charlotte Lacoste, *Le Témoignage comme genre littéraire en France de 1914 à nos jours*, Thèse de doctorat, sous la dir. de F. Rastier, Université de Nanterre, 2011.

²⁷ T. Baudin, *J’étais directeur général*, décembre 2014, <http://rlv.cc/r919>.

²⁸ Mika Goldhand, *Le Travail est mon seul lien social*, 26 novembre 2014, <http://rlv.cc/r906>

²⁹ Le nom propre figurant fréquemment à l’intérieur du récit indique si l’auteur est le narrateur ou s’il est un personnage fictif. Dans *Les Coulisses de la politique*, de Marie Renoult, par exemple, récit d’une collaboration entre une chargée de communication politique et un

Les textes publiés sont téléchargeables sur liseuse ou ordinateur, et peuvent être lus en moins de 44 minutes pour le plus long, en 1 minute pour le plus court (270 mots) – ce dernier n’est d’ailleurs pas un récit, mais l’évocation poétique (en vers libre) d’une faillite professionnelle, ce qui montre que le terme de *récits* revêt une acception assez large. La fiche descriptive de chaque récit comporte l’indication de date de publication, de durée de lecture et de nombre de mots. Une sélection de récits est ainsi possible sur la base de ces critères – auquel est adjoint celui de « popularité », car les lecteurs peuvent dire s’ils ont aimé le texte (et dès lors un comptage est réalisable).

Ce cadre est à la fois stimulant, comme pourrait l’être une contrainte oulipienne, et sécurisant pour des auteurs qui n’ont pas forcément l’habitude d’écrire, ni surtout celle d’être publiés. Il invente un *genre de discours* spécifique³⁰ qui contraint aussi la réception. Lire ces récits oblige aussi à se souvenir de ceux parus sur le même support et qui, de fait, forment réseau, les « membres de la communauté » – la plupart eux-mêmes rédacteurs – intervenant pour commenter et juger le texte mis en ligne – toujours positivement. Certains de ces membres sont d’ailleurs des passionnés d’écriture qui ont publié plusieurs textes et continuent à le faire. La prise en compte des « commentaires » laissés par les membres de la communauté est inévitable, car ils constituent le « péritexte » éditorial par lequel le lecteur entre dans ces récits, et qui vient remplacer, dans sa fonction de *seuil*, la préface d’un livre.³¹ Le cadre éditorial est également constitué de dix rubriques dans lesquels les récits prennent place³², dont celle qui nous intéresse ici, celle des « métiers méconnus ». Enfin, des lecteurs invités proposent, mois par mois, une lecture synthétique présentant les récits parus³³, alors

candidat à une élection municipale, la narratrice est ainsi interpellée par son prénom, « Florence », ce qui propose au lecteur un pacte fictionnel.

³⁰ Mikhaïl Bakhtine, 1984, *Esthétique de la création verbale*, traduit par Alfreda Aucouturier, Paris, Gallimard, p. 265-308.

³¹ Voir Gérard Genette, 1987, *Seuils*, Paris, Éd. du Seuil.

³² Changement de vie ; Impossible séparation ; Être au service des riches ; Manque de respect ; Être entre deux mondes ; Vivre *Low Cost* ; Moments critique ; Faire société ; Métiers méconnus ; Passion.

³³ J’ai moi-même participé à cet exercice (6 janvier 2015) où se sont illustrés Kahina S., étudiante en lettres et membre assidue du site (4 décembre 2014), François Beaune, écrivain, (6 novembre 2014), l’historienne Judith Lyon-Caen (16 octobre), Julien Bottriaux (8 juillet 2014), Nathalie Delbarre (10 juin 2014), Frédéric Sève, secrétaire général SGEN/CFDT (7 mai 2014), Sarah Al-Matary, enseignante à l’Université de Lyon 2 (7 avril 2014), Nicolas Delalande, enseignant-chercheur au Centre d’histoire de Sciences Po et rédacteur en chef à *La*

que des « parcours de lecture » offrent une orientation autre que celle proposée par les rubriques.³⁴

J'en arrive, après ce long préambule – mais parler de *politique* suppose qu'on prenne en compte le *statut* des textes que nous analysons, pour citer encore Mouralis – à la question qui nous occupe.

Quoi de politique dans les récits du travail ?

Que nous disent les récits du travail publiés dans la collection et ceux de la rubrique des « métiers méconnus » ? Nous disent-ils quelque chose de « politique », et dans quelle mesure peuvent-ils avoir une portée « politique » ?

Encore une fois, l'affichage politique est ostentatoire. En publiant, aux côtés de son propre manifeste, un livre – payant lui aussi – écrit par un jeune ouvrier, Pierre Rosanvallon met en œuvre le programme annoncé dans *Le Parlement des invisibles* :

Toutes les hiérarchies de « genres » ou de « styles » seront de la sorte abolies au sein de la collection « Raconter la vie ». Les *paroles brutes* y seront considérées comme aussi légitimes que les écritures des professionnels de l'écrit. Cette abolition se revendique comme ayant une fonction intellectuelle autant que démocratique.³⁵

Quoi de plus politique, *a priori*, que de publier la parole d'un ouvrier, cette « classe fantôme »³⁶ dont une constante sous-représentation médiatique, discursive et politique a imposé l'idée fautive d'une disparition³⁷ au point que les chiffres les plus fantaisistes courent

Vie des Idées (14 mars 2014) et Sébastien Balibar, directeur de recherche au Laboratoire de Physique Statistique de l'ENS et membre de l'Académie des sciences (30 janvier 2014).

³⁴ Aider les autres ; Après le travail ; Initier un projet ; Jobs étudiants ; Lieux où l'on vit.

³⁵ Pierre Rosanvallon, 2014, *Le Parlement des invisibles*, *op. cit.* Nous soulignons.

³⁶ Jean-Pierre Levaray, 2003, *Classe fantôme: chroniques ouvrières*, Trouville-sur-Mer, le Reflet.

³⁷ Voir Stéphane Beaud et Michel Pialoux, 1999, *Retour sur la condition ouvrière: enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard.

sur le nombre d'ouvriers en France sans susciter le moindre frémissement ?³⁸ Or, aujourd'hui, les ouvriers sont plus de 5 300 000³⁹ et représentent plus de 20 % des travailleurs en emploi... Ils sont bien sûr loin d'être 20 % des contributeurs de *RLV*, d'où l'intérêt tout particulier que revêt le premier témoignage du travail publié dans la « collection ».

Caractérisé par un style élémentaire, souvent familier et oral⁴⁰, par de nombreux tics de langage « jeune » et une adresse constante à la deuxième personne, *Moi, Anthony, ouvrier d'aujourd'hui* est un témoignage bien structuré, qui relève de cette « parole brute » que Rosanvallon appelait de ses vœux. La parole d'Anthony, en effet, a été enregistrée par un tiers avant d'être réécrite, bien que cette manipulation ne soit pas explicitée dans le livre, dont il est l'unique signataire.⁴¹ Son titre calque celui du livre de Foucault, *Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère*⁴², la *Vie des hommes infâmes* et *La Misère du monde*⁴³ de Pierre Bourdieu constituant des modèles de référence du *Parlement des invisibles*.

Ce fragment d'une jeune vie professionnelle – l'auteur a 27 ans – est un document éclairant sur la situation précaire des jeunes sans diplômes aujourd'hui, et sur les nouvelles activités ouvrières du tertiaire et de la logistique temporaires qui sont les leurs (tri, emballage, expédition, manutention, conduite de chariots élévateurs). L'auteur explique sa situation par sa seule absence de motivation scolaire et la donne comme le résultat de son caractère « rebelle » : ne supportant pas d'être traité comme un « esclave », il démissionne à plusieurs reprises de ses emplois. Le livre insiste sur l'insoumission aux règles du jeu scolaire, l'erreur qu'a constitué pour l'auteur son passage par une seconde générale, puis son décrochage. Anthony veut croire qu'on peut toujours s'en sortir quand on a des diplômes, et le livre s'achève sur une note d'espoir : il va passer le DAEU, le Diplôme d'Accès à l'Enseignement

³⁸ Voir l'exemple d'un chiffre fantaisiste (3,5 millions) dans S. Bikialo et J.-P. Engélibert (dir.), 2012, *Dire le travail : fiction et témoignage depuis 1980*, Presses universitaires de Rennes, p. 134.

³⁹ En 2013, les ouvriers, qualifiés et non qualifiés, représentent 5 310 000 personnes, soit 20,6 % des personnes en emploi (Enquête Emploi INSEE 2013). Voir Fabien Guggemos et Joëlle Vidalenc, « Une photographie du marché du travail en 2013 », http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1516.

⁴⁰ Les morphèmes de négation sont réduits à un élément – le *pas*.

⁴¹ Pauline Miel a confirmé cette hypothèse.

⁴² Michel Foucault, 1973, *Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère : un cas de parricide au XIX^e siècle*, Paris, Gallimard.

⁴³ Michel Foucault, 1977, « La vie des hommes infâmes », *Les Cahiers du chemin*, n° 29, 15 janvier. Pierre Bourdieu, 1993, *La Misère du monde*, Seuil.

Universitaire. À aucun moment, l'auteur n'objective son propre cas, ni ne propose une analyse qui dépasserait sa situation personnelle, même s'il a conscience d'incarner une catégorie : « Il paraît que je suis dans les 10 % de jeunes qui ont tout lâché »⁴⁴. Il ne désigne pas de coupables (autres que lui), ne s'intègre dans aucun ensemble, ne met pas en cause un « système ». Il est un individu isolé et sans recours, réalisant des travaux physiquement éreintants à un point tel qu'ils peuvent nécessiter la prise d'anti-inflammatoire. Le grand-père, « qui a longtemps travaillé à Péchiney » et lui rappelle qu'autrefois « c'était pas couche-toi ou fous le camp » et qu'on faisait grève, apparaît comme le représentant d'un passé frappé d'obsolescence. Très clairement le syndicalisme – comme tout autre forme de mobilisation collective – est renvoyé aux oubliettes de la mémoire ouvrière, tandis qu'aucune perspective d'analyse économique d'ensemble n'apporte son éclairage. Que le jeune auteur, qui a scolairement décroché en seconde n'ait pas (encore) les moyens intellectuels de se livrer à ce type de réflexion est une chose ; une autre est d'avoir choisi de publier ce témoignage-là et non un autre⁴⁵ – il existe sans doute des ouvriers, plus âgés sans doute, plus instruits, susceptibles d'écrire et d'apporter un éclairage politique sur la situation du travail ouvrier dans le secteur tertiaire. Il est vraisemblable aussi que ces derniers seraient identifiés parmi ceux qui ont une certaine habitude des « prises de parole », c'est-à-dire au sein des syndicats.⁴⁶

Le lecteur est donc fondé à se demander si *Moi, Anthony, ouvrier d'aujourd'hui* ne fonctionne pas surtout comme une *caution* ouvrière au projet *Raconter la vie*, en tant que convoyeuse d'une valeur symbolique forte (premier récit publié, texte écrit par un jeune et par un ouvrier), mais on constatera aussi que le contenu du livre conforte surtout l'idée de la prééminence d'un « individualisme de singularité » sur toute forme de collectif. Si le fait de donner la parole à un jeune ouvrier participe d'une indéniable démocratisation de la parole, le

⁴⁴ Anthony, 2014, *Moi, Anthony : ouvrier d'aujourd'hui*, Paris, Seuil, « Raconter la vie », Livre numérique non paginé, Introduction.

⁴⁵ Pour un ouvrier, accéder à la publication d'un texte est une entreprise ardue qui exige souvent le soutien d'un intellectuel ; on renverra à l'aventure éditoriale qu'a constitué la publication du livre de Marcel Durand par Michel Pialoux. Voir Marcel Durand, 2006, *Grain de sable sous le capot : résistance & contre-culture ouvrière les chaînes de montage de Peugeot, 1972-2003*, Marseille, Agone (2^e édition, préface de Michel Pialoux).

⁴⁶ Corinne Grenouillet, 2014, *Usines en texte, écritures au travail*, Paris, Garnier, « Classiques ».

propos politique de ce dernier se réduit en effet à l'affirmation que la seule issue est la débrouillardise personnelle.

Du côté des « récits » en ligne – gratuitement donc – dans la rubrique des « métiers méconnus », force est de constater que le monde ouvrier retourne à son invisibilité initiale, celle dont cet Anthony sans nom propre n'est jamais tout à fait sorti, l'anonymat apparaissant aussi comme un coup porté à la valeur de preuve de son témoignage.⁴⁷ Sur 91 récits publiés en 2014⁴⁸, 8 concernent des ouvriers au sens de l'INSEE (incluant deux conducteurs de métro, un chauffeur de bus et un routier), tandis que pas moins de 25 témoignages sont le fait de travailleurs des secteurs de l'éducation et du social. Les autres ensembles bien représentés réunissent des récits touchants à des métiers « artistiques » – de l'intermittent du spectacle au tatoueur (10 récits) –, au monde de la restauration (6 récits), du livre et de l'écrit (5 récits, dont 3 d'écrivains publics), de l'agriculture (5 récits, en particulier 2 de maraîchères) et de la politique (4 récits). Les auteurs femmes sont autant représentées que les hommes (41 femmes, 40 hommes).

Ceux qui prennent la plume sont pour l'essentiel des « écrivains »⁴⁹ familiers de longue date de l'écriture et pour certains d'entre eux, aguerris ; ils sont nombreux à tenir des blogs. Verbaliser un vécu, sinon écrire, est une composante essentielle de certaines professions. Les travailleurs sociaux, Bab le rappelle, sont tenus de s'adonner à « l'indispensable analyse des pratiques », car elle « permet une respiration en nous faisant travailler ce qui nous traverse et nous met à mal au quotidien »⁵⁰. Les enseignants, de leur côté, ont reçu une formation universitaire, qui les a familiarisés avec la pratique de l'écrit. Pierre Clause, auteur de cinq récits publiés sur le site en 2014, a ainsi publié un livre : *Chute de Pierre, fin d'un prof* aux éditions Baudelaire en 2010 et annonce sur la page de son profil qu'il a « beaucoup à

⁴⁷ Pour Renaud Dulong, « la valeur de preuve du témoignage dépend entièrement de l'acte de foi validant l'attestation biographique » (1998, *Le Témoin oculaire : les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, p. 14). Charlotte Lacoste démontre, de son côté, que le témoignage (au sens strict qu'elle lui accorde), ne saurait être anonyme. Voir Charlotte Lacoste, *Le Témoignage comme genre littéraire en France de 1914 à nos jours*, op. cit., p. 392.

⁴⁸ Cette rubrique est l'une des plus nourries du site, après « Être entre deux mondes » (119 récits) et « Moments critiques » (93 récits).

⁴⁹ La notion d'« écrivain », distinguée de celle d'« écrivain », est empruntée à Barthes (« écrivains et écrivains », in 1964, *Essais critiques*, Paris, Seuil).

⁵⁰ Bab, *Aux enfants sans parole*, récit cité.

raconter »⁵¹, avant de signaler dans un commentaire qu'il a quatre récits en attente.⁵² L'auteur de *Il est agriculteur bio* a fait des études d'histoire et de journalisme.⁵³ On pourrait multiplier les exemples. Ces « invisibles » issus des professions intermédiaires ont saisi l'opportunité de se donner une visibilité – et on ne peut que s'en féliciter –, mais les véritables « invisibles » de notre société, les ouvriers ou les habitants relégués de nos banlieues, ne sont guère représentés, car eux ne disposent pas (tous) des moyens culturels et intellectuels qui sont ceux des enseignants et des éducateurs et n'ont pas forcément entendu parler de *RLV* sur les ondes du service public. Les témoins issus des catégories les plus modestes socialement ont en général été sollicités par l'éditrice, qui indique sur le site qu'elle a recueilli leurs témoignages. Le travail éditorial de mise en forme (et en écriture) est d'ailleurs considérable, la webéditrice, seule salariée du site, étant tenue de publier environ deux textes par jour et de « ne refuser aucune parole »⁵⁴.

Plusieurs traits, récurrents, empêchent par ailleurs ces récits d'avoir une portée politique effective dans le monde réel, c'est-à-dire d'inciter à une action politique concrète. Rien ne permet de comprendre pourquoi soudain, dans l'entreprise (non nommée) où travaille le technicien d'ascenseur Clément Chauveau, « les économies commencent à se faire sentir » ; pourquoi « les grosses sociétés accusent une sérieuse perte de bénéfices », les techniciens sont « débordés et pistés à l'aide de la géolocalisation » et voient leur conditions de travail se dégrader « malgré une augmentation significative de notre chiffre d'affaire », pourquoi le patron se met à « réorganiser des secteurs », à « isoler les mécontents »⁵⁵ ... pourquoi, finalement, après avoir été mis à pied, il est finalement licencié ; et par qui ? C'est en effet le *comment* qui est privilégié, conformément à la charte éditoriale du site qui invite à raconter et à éviter « l'expression d'une opinion ou d'une conviction »⁵⁶ grâce à laquelle le *pourquoi* pourrait trouver une réponse. D'où le sentiment – net avec ce récit comme avec beaucoup d'autres – que l'auteur ne va pas assez loin, que le texte s'arrête en court de route.

L'absence de coordonnées identitaires du scripteur (dans le cas d'Anthony), de références précises aux entreprises où travaillent ces salariés, et d'analyses des raisons qui –

⁵¹ Voir <http://raconterlavie.fr/clauss-pierre>

⁵² Commentaire du 6 janvier 2015. Voir <http://rlv.cc/a245>

⁵³ <http://raconterlavie.fr/anne-emmanuelle-lambert>

⁵⁴ Entretien avec Pauline Miel.

⁵⁵ Clément Chauveau, *Entre les étages*, 4 août 2014, <http://rlv.cc/r738>

⁵⁶ Charte éditoriale, <http://raconterlavie.fr/projet/>

chez Chauveau par exemple – ont provoqué le changement de situation qui a motivé sa prise de parole interdit que le sens politique soit manifeste. La discrétion sur ces thèmes, qui tient au fait que les auteurs craignent d’être identifiés par leurs employeurs, présents ou futurs, n’est pas explicitée. Seule une lecture *orientée* de ces textes pourrait donc leur donner ce sens.

Dans notre démocratie, un *parlement* est un lieu où discutent des représentants du peuple, où se tiennent des délibérations, et où se prennent des décisions. Quel sens exact revêt alors l’expression « démocratie narrative » ? Sur France Culture où elle était invitée aux côtés de Pierre Rosanvallon, Sonia Kronlund a évoqué l’émission qu’elle produit depuis dix ans. L’idée des *Pieds sur terre* est née de la certitude, après l’arrivée au second tour des élections présidentielles de 2002 du président du Front National, que les Français avaient surtout besoin d’être écoutés et de parler. L’émission espérait contribuer, ainsi, à un sursaut politique. Or S. Kronlund a constaté que faire parler les Français en situation de souffrance, d’exclusion ou de malaise social ne suffit pas : « les gens veulent qu’on tienne compte de leurs intérêts »⁵⁷.

Il s’avère qu’un sens politique ne surgit pas naturellement de l’ensemble des récits des *Métiers méconnus*. Chaque histoire reste individuelle, atomisée, non reliée aux autres, sinon par le biais d’éventuels commentaires de membres de la communauté – mais ces derniers se contentent en général d’apprécier le récit lui-même indépendamment de ceux qui ont été publiés.

Expression d’un storytelling⁵⁸ souvent auto-centré et parfaitement dans l’air du temps, selon C. Salmon⁵⁹ – auteur dont nous ne partageons pas entièrement la sévérité cinglante –, ces récits méritent-ils un quelconque intérêt ? Oui, sans conteste, mais à condition qu’on ne prétende pas en faire le ferment d’une mobilisation politique supposément de gauche. La réussite d’une telle mobilisation passerait nécessairement par l’explicitation de l’orientation politique choisie, proposerait des clés d’interprétation, désignerait les intérêts antagonistes qui s’affrontent dans les univers sociaux dépeints, voire contesterait l’ordre établi... au bout du compte, la (re)création d’un mouvement collectif serait peut-être envisageable.

⁵⁷ « Raconter notre société », entretien de Pierre Rosanvallon par Caroline Broué, Antoine Mercier et en compagnie de Sonia Kronlund, dans le cadre de l’émission, *La Grande Table*, le 7 janvier 2014, En ligne sur : <http://www.franceculture.fr/emission-la-grande-table-2eme-partie-raconter-notre-societe-2014-01-07>

⁵⁸ Christian Salmon, 2007, *Storytelling : la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Paris, La Découverte.

⁵⁹ Christian Salmon, « Le “Parlement des invisibles”, un projet de *storytelling* intégré », *art. cit.*

Les récits du travail publiés sur papier ou sur le site de *RLV* constituent un ensemble hétérogène en terme de contenu comme de qualité. Le format de cette étude ne permet pas d'en envisager la variété et la richesse, ni de rendre justice à la qualité *littéraire* d'une partie de cette production : portrait d'un frère, d'un voisin, récits de filiation⁶⁰, portrait d'une collègue différente⁶¹, dialogue⁶², récit adressé aux patients⁶³, récit d'une journée ou d'une vie laborieuse, sont autant de moules dans lequel se fondent des écritures souvent attachantes et parfois talentueuses.

Que leur publication témoigne de l'ouverture démocratique d'un espace éditorial professionnel à des « écrivains » dominés du champ⁶⁴, à des blogueurs et à des « joueurs occasionnels », voire à des « mordus » du jeu littéraire⁶⁵ est indéniable. Les moyens techniques et humain, le soin généralement apporté à la relecture et à la mise en ligne des « récits » les distinguent des textes auto-édités sur les blogs, quoiqu'ils leur octroient un statut ambigu, à mi-chemin entre le texte publié et le tout venant du texte en ligne dont nous connaissons aujourd'hui l'inflation spectaculaire. En effet, au moment de l'écriture de cet article, ces objets numériques restent non identifiables s'ils sont exportés hors du site, le « permalien » indiqué dans la page consacrée à chaque récit, pas plus que la date, ne figurant sur l'ebook exporté. L'assignation à raconter, dans un format prédéfini – et jugulant toute analyse politique (il faut *raconter*, non donner son avis) – sollicite un genre de discours particulier, mais ceux qui peuvent répondre à cet appel ne sont pas les invisibles visés par le projet.⁶⁶

⁶⁰ Rouchouse, *15 rue des armuriers*, 17 décembre 2014, <http://rlv.cc/r936>.

⁶¹ Christophe Petot, *Patricia, agent des gares*, 19 mai 2014, <http://rlv.cc/r667>.

⁶² Christian Ciffre, *Je suis animateur*, 27 novembre 2014, <http://rlv.cc/r859>.

⁶³ Frédérique Couzigou, *Je suis psy*, 19 novembre 2014, <http://rlv.cc/r826>.

⁶⁴ Pierre Bourdieu, 1992, *Les Règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil.

⁶⁵ Bernard Lahire et Géraldine Bois, 2006, *La Condition littéraire : la double vie des écrivains*, Paris, La Découverte.

⁶⁶ Les travailleurs qui témoignent sont aussi ceux qui n'ont aucune prévention politique contre un projet piloté par Rosanvallon. Parmi les 168 commentaires faits à l'article écrit par F. Lordon, notons celui-ci : « Et dire que j'ai failli envoyer un texte. ;-) »

Il est également certain que la lecture de ces textes procure un plaisir, qu'elle permet au lecteur de découvrir des milieux sociaux dont il ignore tout et peut donc contribuer à son information. Mais de là à faire de ce dispositif éditorial le vecteur d'une mobilisation politique à venir, il y a un grand pas, dont le franchissement témoigne de la prégnance de l'hypothèse (indémontrable et toute française peut-être)⁶⁷ que la littérature et les contre-littératures – en tous les cas le récit et sa mise en mots du monde – ont un rôle social à jouer et qu'elles peuvent transformer le monde. Cette hypothèse, toute gratifiante qu'elle se présente, pour peu qu'on travaille soi-même dans le domaine des lettres, doit être confrontée à la réalité des faits, et de la politique comme ensemble d'actes concrets. Sartre disait qu'« en face d'un enfant qui meurt, *La Nausée* ne fait pas le poids »⁶⁸. On peut douter malheureusement que raconter son travail sur *raconterlavie.fr* puisse avoir le moindre effet sur la situation politique et sociale de la France d'aujourd'hui.

Corinne Grenouillet, Université de Strasbourg

[NB écrit en 2017 : le site Internet Raconter la vie a été fondu dans le site Raconter le travail, lié à la CFDT. On peut retrouver les récits du premier sur <http://raconterletravail.fr/>, mais le projet décrit ici n'existe plus]

⁶⁷ Wolf Lepenies, « Des romans vrais pour sauver la démocratie », traduit de l'allemand par Pauline Miel, in *Die Welt*, 17 juin 2014, <http://raconterlavie.fr/soutien/#.VK7DCKaqQmc>.

⁶⁸ « Jean-Paul Sartre s'explique sur *Les Mots* », entretien avec Jacqueline Piatier, *Le Monde*, 18 avril 1964.

Noms à faire figurer dans l'index :

Mikhaïl Bakhtine
Stéphane Beaud et Michel Pialoux
Pierre Bourdieu
Joseph Confavreux
Renaud Dulong
Didier Eribon
Corinne Grenouillet
Thierry Guilbert
Jean-Louis Jeannelle
Sonia Kronlund
Charlotte Lacoste
Bernard Lahire et Géraldine Bois
Wolf Lepenies
Jean-Pierre Levaray
Frédéric Lordon
B. Muralis
Pierre Rosanvallon
Christian Salmon

Bio-biblio en 41 mots :

Corinne Grenouillet, MCF HDR en littérature à l'Université de Strasbourg, consacre ses travaux à Aragon et aux romans et récits du travail contemporains. Elle a publié *Usines en textes, écritures au travail, témoigner du travail au tournant du XXIe siècle* (2015).